



Construire un plan pertinent

Novembre 2017

Le corps du devoir est constitué d'un plan et de son développement rédigé. Cette fiche est centrée sur l'élaboration du plan. La rédaction du développement est abordée dans la fiche suivante.

UN PLAN : POURQUOI ?

1. Une exigence...

L'exigence du plan figure dans les indicatifs des notes de cadrage des épreuves de notes et de rapports. Respecter cette attente, c'est révéler sa capacité à intégrer les règles et normes des concours et examens.

2. ...Qui a du sens

Le plan permet de structurer son devoir. Il apporte une lisibilité et une organisation d'idées au lecteur.

Le plan révèle que le candidat s'est approprié le contenu issu du sujet du dossier et qu'il est en capacité de le restituer de manière cohérente et efficace. Ces qualités imposent au candidat une organisation personnelle rigoureuse et lui permettent de rédiger son devoir dans les contraintes fixées.

Le plan est un outil facilitateur de rédaction, il apporte de la fluidité dans l'écriture.

Le plan est également un facilitateur de lecture. Il permet au lecteur de détecter immédiatement la maîtrise de l'exercice, la pertinence globale de la démonstration. Enfin, il donne envie au lecteur d'entrée dans une lecture approfondie.

UN PLAN : COMMENT ?

1. Impérativement du fond

Le plan doit impérativement présenter un contenu qui renvoie à l'idée générale que le candidat veut démontrer. Ce contenu est un ensemble d'éléments (idées, arguments, illustrations, nuances...) qui constitueront le cœur du développement.

Le plan n'est donc pas une ossature hors sol. Il constitue la structure du raisonnement de la démonstration. Le plan est un ordonnancement d'idées : il apparaît comme une succession logique d'idées. Il permet au lecteur de prendre progressivement connaissance des éléments clés du contenu : contexte de la problématique posée (éléments factuels, juridiques, économiques, enjeux et objectifs...) et réponse à la problématique (propositions et solutions de contenu et mise en œuvre). Pour certaines épreuves, le candidat peut s'appuyer sur le mode projet.



Construire un plan pertinent

Novembre 2017

2. Obligatoirement une forme

Le plan doit être matérialisé : il se révèle visuellement par une numérotation et un titrage des parties et sous-parties.

Pour des raisons d'efficacité, il est conseillé de s'en tenir à deux parties et deux sous-parties. Cette organisation impose des choix stratégiques dans le choix des idées essentielles, dans leurs rapprochements et croisements. Cette exigence atteste que le candidat fait preuve de cohérence et de concision, dans son schéma de pensée.

Le candidat doit choisir une numérotation usuelle, sans fantaisie ni originalité.

Le candidat doit rédiger des titres et sous-titres qui expriment de façon dynamique soit une idée, soit une action en reprenant les mots clés issus du relevé d'idées. Il faut donc bannir les formulations bateaux, génériques, sans relief...

A RETENIR

Le plan doit être réalisé sur une feuille de brouillon après les étapes préalables de relevé et d'organisation des idées, en respectant les préconisations énoncées ci-dessus.